

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01068
Numéro SIREN : 841 624 414
Nom ou dénomination : ITAQUÉ

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2022 sous le numéro de dépôt 8219

ITAQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 16 550 000 euros
Siège social : 107 Allée François Mitterrand, Hangar 107
76100 ROUEN
841 624 414 RCS ROUEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 23 Septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 23 septembre

Monsieur Marc LAUBIES, propriétaire de la totalité des 165 000 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la société ITAQUE,

Associé unique et Président de la société ITAQUE,

Étant précisé que la société SEC BURETTE, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Démission de la société TYCHE DEVELOPPEMENT de ses fonctions de Directrice Générale,
- Absence de nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement de la société TYCHE DEVELOPPEMENT,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du courrier du 18 juillet 2022 de la Société TYCHE DEVELOPPEMENT en date du 18 juillet 2022 faisant état de sa volonté de démissionner de ses fonctions de Directeur Général de la société ITAQUE avec effet rétroactif au 6 juillet 2022, prend acte de la démission.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide qu'il n'est pas procédé, pour l'instant, à la nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement de la société TYCHE DEVELOPPEMENT.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Marc LAUBIES

DocuSigned by:

1111FA2A4190498...